

Convocation à tout le personnel enseignant

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

ENTENTE DE PRINCIPE SUR L'AMÉNAGEMENT DE LA TÂCHE

Par la présente, vous êtes convoqué.e à une assemblée générale extraordinaire du Syndicat de l'enseignement des Seigneuries qui aura lieu :

Le lundi 16 février 2026 à 18 h
en ligne

Veuillez vous inscrire à l'avance.

(le lien pour vous inscrire vous a été envoyé à votre adresse courriel personnelle fournie au Syndicat)

Ensuite, un lien pour vous connecter vous sera envoyé.

Vous pourrez vous connecter à partir de 17 h 30.

PROJET D'ORDRE DU JOUR:

1. Mot d'ouverture
2. Nomination de la présidence d'assemblée
3. Présentation des règles d'assemblée et consignes pour le vote
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 25 septembre 2025
6. Entente de principe sur l'aménagement de la tâche au secteur Jeunes
7. Révisions budgétaires 2025-2026
8. Levée de l'assemblée

Veuillez noter que l'ordre du jour d'une réunion extraordinaire de l'assemblée générale doit mentionner expressément tous les sujets à être étudiés et ne peut pas être modifié par l'assemblée (clause 3-4.1 des Statuts).

En espérant vous y voir en grand nombre.